

Avis d'obsèques / Annonces classées

CARNET SERVICES

OBSÈQUES

MONUMENTS FUNÉRAIRES

MARBRERIE PF JF TASSAIN
Création, rénovation, nettoyage de sépultures
Devis gratuit - Haute-Vienne - Corrèze
CHAMBERET - Tél. 05.55.97.12.72
Mail : piffit@orange.fr

POMPES FUNÈBRES

SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL

Organisation des obsèques
Contrats obsèques
Chambre funéraire municipale, Impasse Babeurf.
Accueil : hôtel de ville de Limoges
05.55.33.29.24 - 71/7 - 24h/24

CENTRE FUNÉRAIRE LEJEUNE

Organisation complète d'obsèques
Chambres funéraires - Salle de cérémonie
Contrats obsèques - Articles funéraires
Compérignac : 05.55.71.71.18 - 24 h/24

MERIGOT POMPES FUNÉBRES MARBRERIE

Une famille au service des familles
24 h/24 - 7 /7
Maisons funéraires : Nieul, Javerdat, Mézières-sur-Issoire, Saint-Priest-sous-Aixe
Oradour-sur-Glane
Couzix : 05.55.35.87.68
Mazières-sur-Issoire : 05.55.69.39.96
Nieul : 05.55.75.61.46
Oradour-sur-Glane : 05.55.03.19.19
Saint-Priest-sous-Aixe : 05.55.03.19.19

ROC EGLERC PF Marbrerie JOUANDOU

24 h/24 - 7 /7
Limoges, Panazol, Feytiat, St-Junien
05.55.32.22.32
Maison Funéraire des Arcades
Maison Funéraire Elisée Reclus

PFG SERVICES FUNÉRAIRES

89, boulevard du Vignanel
Maison Funéraire 05 55 01 61 67
8 Pl. Léon-Berthou (face à la mairie)
05 55 34 29 15

LMOGES - Urgence décès 3012 - 24H/7J

Aixe-sur-Vienne, Bellac, Isle, Panazol

POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

Obsèques - Contrats de Prévoyance
233, avenue du Général-Lacière - Limoges
Tél. 05.55.58.82.99

CENTRE OUEST FUNÉRAIRE

Pompes funèbres ENÉE
Chambre funéraire Le Palais - Ambazac
Articles funéraires et gravure
Le Palais : 05.55.38.12.82 - 24 h/24

Pour paraître dans cette rubrique publicitaire, téléphonez au
04 73 17 30 98

04 73 17 31 41 • obsèques@centrefrance.com

AVIS D'OBSÈQUES

Pour transmettre vos avis
04.73.17.31.41 ou
obsèques@centrefrance.com
Consultation des avis sur
lepopulaire.fr
ou sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

IMOGES
BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées)
MACKER (Moselle)
C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de
Monsieur Roger JOLY

survenu à Ars-Laqueney (Moselle), jeudi 10 novembre 2022, dans sa 99^e année, muni des sacrements de l'église.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Saint-Clément de Macker, **lundi 14 novembre, à 14 h 30.**
M. JOLY repose à la chambre funéraire Les Roses, à Boulay-Moselle.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.
De la part de :
Gabriel JOLY, et son épouse, Marie-Christine, Jacques JOLY, et sa compagne,
Carmen CUISINIER, ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Ainsi que toute la parenté.
Nous aurons de tendres souvenirs pour son épouse

ROSE
décédée en 2009.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
C condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centrefranciales.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Pour arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des arrêtés judiciaires et légaux sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne ou tout en vigueur fixé par l'article du 19 novembre 2021 relatif à la vérification et aux modalités de publication de ces arrêtés.

MARCHÉS INFÉRIEURS À 90.000 €

MARIE DE SAINT-MATHIEU
07440

AVIS DE MARCHÉ

Maître de l'ouvrage : COMMUNE DE SAINT-MATHIEU 1 Place du Docteur Hugouneau - 87440 SAINT-MATHIEU
Maître d'œuvre : EP INGENIERIE 1 rue des Pressades - 24120 TERRASSON-LAVALLEDIEU
Objet du Marché : Entretien du Parc Edwige-Public
Consultations :
Type de procédure : Procédure adaptée suivant les articles L. 2123-1 et R. 2123-1^{er} du Code de la commande publique
Des variantes seront prises en considération : Non
Division en lots : Non
Délai de validité des offres : Cent-vingt (120) jours
Modalité des travaux : Marché de services
Conditions relatives au marché :
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature outre que la langue française : Français
Unité monétaire utilisée : Euro
Forme juridique que devra retenir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : candidat seul, groupement solide
Justificatifs à produire quant à la situation, aux qualités et capacités du candidat : Coles prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique.
Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres suivant deux principes.

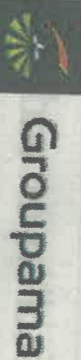
- L'examen de la conformité des réponses aux documents de la consultation,
- La prise en compte des critères de jugement énumérés ci-dessus,
- Prix des prestations (40 %),
- Valeur technique des prestations (60%),
Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :
04.73.17.31.41 ou
obsèques@centrefrance.com
Consultation des avis sur
lepopulaire.fr
ou sur le site de notre partenaire
dansnoscoeurs.fr

Le règlement de consultation est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme dématérialisée suivante : <https://www.centrefranciales.com/>
Demande de renseignements d'ordre administratif / technique : Ils peuvent être obtenus auprès de EP INGENIERIE 1 rue Pressades, Géront ou 0622489437 ou enr.peyraud@epingenierie.fr
Instances chargées des procédures de recours : Tribunal Administratif de Limoges (87000)
Daté d'envoi à la publication : 08/11/2022

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SP en date du 07/11/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : R2SIO
Siège : R2SIO
Forme : SASU
Capital social : 10000 €
Siège social : 13 rue Thomas Edison, 87200 SAINT JUNIEN
Objet social : Activités principales : Conception, fabrication et vente de pièces en silicone et moules en silicone, fabrication de moules et modèles, silicone déjà existants et des déchets en silicone produits par l'entreprise, fabrication de nouveaux produits en silicone à partir du silicone recyclé, conception et fabrication de produits innovants en silicone, conception et fabrication complète de produits en matières premières over l'abazl'with-son des moules en silicone, achat et vente de matière première et accessoires pour la création de objets artistiques ou artisanaux nécessitant l'abazl'with-son des moules en silicone, formation de personnes en moule et moulage, modelisation scanning et impression 3D, thermoformage et réalisation des moules dans l'abazl'with-son des matières.
Président : Mme Luano Paula TIMOFTE demeurant 7 Rue Albert Pasteur, 87200 SAINT JUNIEN
Cause d'apurement : Tout que la société est impersonnelle, les transmissions d'actions consenties par l'abazl'with-son des matières.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIMOGES



AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE CAISSES LOCALES GROUPAMA

Les sociétaires des Caisnes locales de COUZIX NIEUL, MONTS D'AMBAZAC, LIMOGES ISLE FETIAT, CANTON DE BESSINES, MANTAT L'ESPON sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le 15 NOVEMBRE 2022 à 18 h 00 à la Salle de la Mairie - 1 rue d'Oradour sur Glane - 87240 AMBAZAC.
Les sociétaires des caisses locales de MARGAC LIMAGOS ST GERMAIN, ST LEONARD DE NOBIAT, BUISSELEUX, EYMOUTIERS, CHATELAINIER LA GRO-SILLE, sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le 16 NOVEMBRE 2022 à 18h 00 à la Salle de la Mairie - 8 rue de la République - 87300 NEUVIC ENTER.
Les sociétaires des caisses locales d'ANE SUR VIENNE - CHAUS, de MEYON, de LAIGUIE - VISET LAIGUIE, sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le 17 NOVEMBRE 2022 à 12 H 00 au Restaurant l'Instnat Gourmand - La Plaine - 87800 ST MAURICE LES BRIOUSSES.
Les sociétaires des caisses locales de SAINT JUNIEN et ST MATHIEU - ORADOUR SUR VAVRES, sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le 21 NOVEMBRE 2022 à 15 H 00 à la Salle de la Mairie - Le Bourg - 87150 ST BAZAILE.
Les sociétaires des caisses locales de MARCAC LAVAL ST Sulpice, de BELAC, sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le 21 NOVEMBRE 2022 à 17 H 00 à l'Agence GROUPEAMA - Zone commerciale de Couderces - 87300 BELAC.
Avec pour ordre du jour :

- projet de modifications statutaires en conséquence du décret du 29 octobre 2021 et d'évolutions réglementaires antérieures
-Pouvoirs sur les formalités légales
Afin que la réunion se déroule en toute sérénité, une seconde réunion sera convoquée le même jour ou même endroit une demi-heure plus tard.
Les documents statutaires, de résolutions et deprocuration sont à disposition de leur agence commerciale. En cas d'indisponibilité, la formule deprocuration est à remettre au mandataire ou à retourner à leur agence commerciale complétée et signée.
Les sociétaires peuvent poser des questions écrites et les adresser à leur agence commerciale.
Le conseil d'administration.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

PREFÈRE DE LA HAUTE-VIENNE
Service des affaires juridiques
et administratives

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction de la légalité - Bureau des Procédures Environnementales et de l'Utilité Publique

Maître d'ouvrage : société NCOEN

La société NCOEN, dont le siège social se situe 22 rue Bagnol, 75008 Paris représentée par Monsieur Xavier Barbéro, a déposé le 19 décembre 2020 une demande de permis de construire concernant un **parc photovoltaïque ou sol ou fleur-de ébord »** sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-la-Trieille.

OUVERTURE D'ENQUÊTE ET LIEU D'ENQUÊTE
La préfète de la Haute-Vienne a prescrit, par arrêté préfectoral DU/BE/EP n°2022-99 en date du 17 octobre 2022, l'ouverture d'une enquête publique, selon les dispositions du code de l'environnement, pendant une durée de **premiers jours consécutifs, du mardi 8 novembre 2022 à partir de 10h au samedi 10 décembre 2022 jusqu'à 12h, en mairie de Saint-Hilaire-la-Trieille.**

CONSTITUTION DU DOSSIER, OBSERVATIONS DU PUBLIC ET PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
Le dossier d'enquête est composé d'une étude d'impact sur le projet, d'un résumé non technique, de l'avis de la commune de Saint-Hilaire-la-Trieille, de l'avis de la mission régionale d'audit environnemental Nouvelle-Aquitaine et de la réponse du maître d'ouvrage à celui-ci. Le dossier sera consultable à la mairie de Saint-Hilaire-la-Trieille aux heures habituelles d'ouverture des bureaux du public qui sont les samedis : Mardi, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Mercredis et samedis de 8h00 à 12h00.
Le public pourra consigner ses observations et propositions soit sur le registre d'enquête publique soit en les adressant au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de la commune de Saint-Hilaire-la-Trieille - 1 rue des Roches - 87190 **par courrier électronique** à l'adresse suivante : pre-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr, sous l'objet « Enquête publique pour photovoltaïque Saint-Hilaire-la-Trieille » à l'attention du commissaire enquêteur.
Monsieur René GRONDEAU, géographe, désigné le 30 septembre 2022 par le vice-président du tribunal administratif de Limoges recevra également les observations écrites et orales du public lors de ses permanences à la mairie de Saint-Hilaire la Trieille aux jours et heures fixés ci-dessus :
- Mardi 8 novembre de 10h00 à 13h00
- Samedi 19 novembre de 9h00 à 12h00
- Mercredi 23 novembre de 15h00 à 18h00
- Vendredi 2 décembre de 10h00 à 13h00
- Samedi 10 décembre de 8h00 à 12h00

INFORMATION

Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'état de la Haute-Vienne à l'adresse indiquée : www.haute-vienne.gouv.fr, rubrique « politiques publiques », « Environnement, risques naturels et technologiques », « Energies renouvelables » et « Photovoltaïque », ainsi que sur le site internet : www.projets-environnement.gouv.fr.

Toute personne pourra dès la parution du présent avis et pendant toute la durée de l'enquête, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des services de la préfecture - direction de la légalité - bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique.

Des points d'accès à des postes informatiques, où le dossier pourra être consulté, seront disponibles :

- à la mairie de Saint-Hilaire-la-Trieille, aux jours et heures précités ;
- à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique, accueil rue Donat Lamotte à Limoges, aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux du public (se munir d'une pièce d'identité et présenter, préalable-ment à la visite, par l'intermédiaire du standard de la préfecture ou 05.55.44.18.00).

Des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Benoît CAMES - 07.64.50.37.58 - benoit.cames@ncoen.com - 20-28 Allée de Bourdail Irremuable & Les Roziers » 33300 Bordeaux cedex.

CONSULTATION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairie de Saint-Hilaire-la-Trieille et à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environne-mentales et de l'utilité publique. Ils seront disponibles sur le site internet des services de l'état dans la Haute-Vienne, www.haute-vienne.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques renouvelables », « Environnement, risques naturels et technologiques », « Energies renouvelables », « Photovoltaïque ».

DECISION AU TERME DE L'ENQUÊTE - AUTORITE COMPETENTE

Le public veillera à respecter scrupuleusement les gestes barrières. La préfète de la Haute-Vienne est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire d'un parc photovoltaïque ou sol, ou fleur-de-Bord » sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-la-Trieille déposée par la société NCOEN.

Le public veillera à respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Suite des annonces après votre déplacement